



# L'impact des transferts monétaires sur la promotion économique et la capacité décisionnelle des femmes rurales



## Les transferts monétaires sont importants pour réduire la pauvreté, mais quels avantages concrets les femmes rurales en retirent-elles?

Les programmes de transferts monétaires (TM) contribuent de manière importante à la réduction de la pauvreté et sont mis en œuvre dans plus de cinquante pays (Banque mondiale, 2014a). Leur principal objectif n'est pas de stimuler l'autonomisation économique de leurs bénéficiaires – qui sont généralement des personnes extrêmement pauvres – mais de servir de filet de protection sociale. Les répercussions économiques de ces programmes contribuent néanmoins à modifier la manière dont les décideurs les perçoivent.

Dans de nombreux pays, la majorité des bénéficiaires des TM sont des femmes pauvres et vulnérables. Ceci porte généralement à affirmer que les TM participent à l'autonomisation des femmes, en supposant que les femmes, étant les principales bénéficiaires de ces transferts, acquièrent un contrôle accru sur les ressources financières. Néanmoins, les informations disponibles concernant les effets de ces programmes sur l'autonomisation sont loin d'être concluants, en particulier s'agissant de déterminer si les TM améliorent effectivement le pouvoir de négociation et de décision des femmes dans le ménage.

La disponibilité et la vérification des données probantes concernant l'impact des TM dépendent des différentes acceptions du terme d'autonomisation dans la recherche et sont limitées par la difficulté d'apprécier le pouvoir décisionnel et par le manque de données permettant d'évaluer les impacts des TM à long terme sur divers aspects de l'autonomisation (Banque mondiale, 2014b; Peterman *et al.*, 2014). Il est ainsi nécessaire de renforcer ce domaine de recherche car les indicateurs d'autonomisation économique – à la fois en tant que leviers ou résultats du programme – aident à mieux comprendre l'efficacité des TM en matière de réduction de la pauvreté.

### QU'EST-CE QUE L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES?

Une femme qui est économiquement autonome possède à la fois la capacité et le pouvoir de prendre des décisions économiques et d'agir sur celles-ci, et est ainsi en mesure de réussir et de progresser économiquement et a le pouvoir et la capacité de tirer profit des activités économiques (Golla *et al.*, 2011)

### QUE NOUS INDIQUENT LES DONNÉES PROBANTES?

#### Promotion économique

Les résultats des recherches indiquent que les TM favorisent la promotion économique en aidant les bénéficiaires à constituer leur base d'actifs et à démarrer de nouvelles petites entreprises. Les études qualitatives effectuées par le projet «De la protection à la production» (PtoP) en Afrique orientale ont relevé plusieurs cas de femmes bénéficiaires de TM qui ont développé leurs propres activités génératrices de revenus, à travers le petit commerce, la vente

d'aliments préparés et ont investi dans des actifs importants, tels que des motocyclettes, pour démarrer de nouvelles entreprises (Barca *et al.*, 2015). Cependant, la viabilité à long terme de la diversification des activités grâce aux TM n'a pas été étudiée.

Todd *et al.* (2010) et Gertler *et al.* (2012) ont constaté que le programme de TM «Prospera» (anciennement «Progres-Oportunidades») mis en œuvre au Mexique – dont la majorité des bénéficiaires sont des femmes – a permis d'accroître l'utilisation des terres, la possession de bétail et la production agricole et s'est traduit par une augmentation des dépenses agricoles.



© FAO/L. Grifi

effets selon le sexe des bénéficiaires. Le programme a accru le taux de participation des femmes dans les activités à la ferme et les activités salariées agricoles alors qu'il a favorisé la participation des hommes dans les activités salariées non agricoles (Asfaw *et al.*, 2014). Pour évaluer de manière plus approfondie les possibles effets positifs des TM en matière de promotion économique, il est nécessaire de mieux comprendre les processus décisionnels au sein du ménage quant à la répartition du travail, et d'améliorer les connaissances concernant la qualité des possibilités d'emploi accessibles aux hommes et aux femmes bénéficiaires de TM. Des études axées sur l'utilisation du temps de travail devraient également mettre en lumière les effets des TM sur la charge de travail des bénéficiaires liés aux changements de leur statut professionnel et aux *conditionnalités* des programmes.

### Pouvoir décisionnel

Les travaux de recherche constatent que les transferts versés aux femmes aboutissent à des décisions de dépenses différentes de celles prises par les hommes. Ces décisions, qui sont souvent interprétées comme un signe d'autonomisation, comprennent une augmentation des dépenses consacrées à l'alimentation et à la scolarisation des enfants (Doss, 2013; Banque mondiale, 2014b). Néanmoins, ces dépenses ne reflètent pas nécessairement un accroissement du pouvoir décisionnel des femmes ni de leur contrôle sur les ressources du ménage. En effet, les éléments permettant de démontrer que les TM modifient les prises de décision et le pouvoir de négociation au sein du ménage sont contrastés (van den Bold *et al.*, 2013) et il est difficile de parvenir à plus de clarté en raison des nombreuses façons dont il est possible d'apprécier les indicateurs du pouvoir de négociation et du pouvoir décisionnel (Peterman *et al.*, 2014).

Plusieurs études – y compris les évaluations d'impact du programme «*Prospera/Oportunidades*» au Mexique (Adato, *et al.*, 2000; Attanasio et Lechene, 2002; Handa *et al.*, 2009), du programme de transferts monétaires en Somalie (Wasilkowska, 2012) et de «*Bolsa Família*» au Brésil (De braw *et al.*, 2014) – montrent

Les transferts monétaires en Zambie, au Kenya et au Malawi ont également permis aux femmes d'augmenter leur possession de bétail (Seidenfeld *et al.*, 2013; Asfaw *et al.*, 2014; Covarrubias *et al.*, 2012) et ont amélioré leur accès aux crédits formel et informel du fait que les TM réguliers peuvent être considérés comme une garantie de prêt (Barca *et al.*, 2015). Les évaluations d'impact réalisées dans plusieurs pays d'Afrique orientale montrent que les femmes qui ont bénéficié des programmes de TM ont été en mesure d'accroître leur épargne et de rembourser leurs dettes grâce aux TM (Daidone *et al.*, 2015). Cependant, les données disponibles ne permettent pas d'affirmer que les femmes ont accru leur contrôle sur les ressources et le crédit, en particulier lorsqu'il s'agit de femmes qui vivent dans des ménages dirigés par des hommes où leur pouvoir de négociation peut être plus difficile à faire valoir.

Des études ont également constaté que les TM pouvaient conduire à des changements dans la répartition du travail entre les hommes et les femmes au sein du ménage, mais

elles fournissent peu d'informations concernant les effets positifs ou négatifs de ces changements. Au Brésil, le programme national de TM «*Bolsa Família*» a davantage accru le taux de participation des femmes au marché du travail que celui des hommes (Veras Soares et Silva, 2010) et au Kenya, le Programme d'aide en espèces à l'intention des ménages ayant en leur sein des orphelins ou autres enfants vulnérables (CT-OVC) a facilité l'entrée dans le monde du travail des femmes bénéficiaires qui vivaient loin des marchés locaux (Asfaw *et al.*, 2014). Des études suggèrent également que les résultats en matière de répartition du travail varient en fonction des contextes culturels et des différentes possibilités offertes aux hommes et aux femmes. Par exemple, le programme colombien «*Familias en Acción*» a accru le taux de participation des femmes au marché du travail dans les zones urbaines, mais dans les zones rurales seul le taux de participation des hommes au marché du travail a augmenté (Veras Soares et Silva, 2010). Au Kenya, le programme CT-OVC a eu différents

un accroissement positif de certains aspects du pouvoir décisionnel des femmes, en particulier s'agissant de la gestion des liquidités supplémentaires, de la contraception, des achats de vêtements, de leur propre offre de travail ainsi que de la santé et de la scolarisation des enfants. Cependant, Handa *et al.* (2009) n'ont constaté aucun impact sur le pouvoir décisionnel des femmes au sein du ménage résultant de la mise en œuvre du programme mexicain «*Prospera/Oportunidades*» et Peterman *et al.* (2014) n'ont relevé aucune évolution significative des choix décisionnels des femmes résultant des programmes de transferts monétaires et alimentaires en Équateur, en Ouganda et au Yémen. Par ailleurs, des études qualitatives réalisées au Kenya, au Ghana, au Lesotho, au Zimbabwe, en Éthiopie et au Malawi (Barca *et al.*, 2015) et une étude quantitative menée en Zambie (Seidenfeld *et al.*, 2013) ont démontré que, bien que les femmes aient été les principales bénéficiaires des TM, l'accès aux liquidités n'a pas eu d'effets sur leur rôle traditionnel dans les processus décisionnels du ménage, en particulier lorsque les femmes n'étaient pas le chef de famille.

Les effets des TM sur le pouvoir décisionnel dépendent souvent des usages et des circonstances historiques. Par exemple, des études qualitatives réalisées par le PtoP ont constaté des effets plus positifs au Zimbabwe (FAO, 2013b), où l'on estime que les femmes ont un contrôle ou une influence significative sur certaines décisions du ménage, et au Lesotho (FAO, 2014A), où les femmes ont acquis plus de pouvoir décisionnel au cours des dernières décennies en raison de la migration de leurs partenaires masculins en Afrique du Sud en quête de travail. Ces effets se sont en revanche avérés être beaucoup plus limités dans certaines zones du Ghana et du Kenya où les règles patriarcales sont plus difficiles à contester (Barca *et al.*, 2015; FAO, 2013a et 2014b). Dans l'ensemble, ces études concluent que lorsque les femmes possèdent déjà un certain contrôle sur les revenus et les bénéfices et qu'elles décident de manière indépendante de l'utilisation de ces revenus, les TM peuvent accroître leur autonomisation à long terme.

### Participation aux réseaux sociaux et amélioration du statut social

L'estime personnelle permet aux femmes et aux hommes de s'engager dans des réseaux sociaux, de participer à la vie sociale et économique, et d'acquérir davantage de pouvoir décisionnel. Les TM peuvent avoir des répercussions importantes sur ces domaines en améliorant l'estime personnelle des femmes, leur mobilité physique et leur indépendance dans l'exécution de certaines tâches. Les études qualitatives réalisées par le PtoP en Afrique orientale ont constaté que les TM permettaient aux femmes et aux hommes de rejoindre ou réintégrer des groupes sociaux et économiques. En effet, non seulement les TM leur ont permis de payer les frais d'adhésion, mais ils leur ont offert la possibilité d'acheter des vêtements et d'avoir l'air propre, ce qui a amélioré la confiance personnelle dont ils avaient besoin pour participer à ces groupes (Barca *et al.*, 2015). Toutefois, ces effets peuvent être de courte durée si les programmes de TM ne sont pas durables.

Certains éléments indiquent également que les TM contribuent à changer la perception des rôles économiques des femmes. En Amérique latine, les femmes bénéficiaires des TM ont déclaré avoir été plus respectées par les hommes et avoir bénéficié d'un statut plus élevé dans le ménage (Veras Soares et Silva, 2010; Vargas Valente, 2010; Molyneux et Thompson, 2011). Au Kenya, au Zimbabwe et en Indonésie, les TM ont permis d'améliorer la perception des hommes quant à la capacité des femmes à gérer l'argent et à contribuer aux revenus du ménage (Concern et Oxfam, 2011). Dans certains cas, les TM permettent également de faire évoluer les rôles attribués à chacun des deux sexes ainsi que la répartition du travail au sein du ménage. Au Pérou, par exemple, il a été démontré que les hommes participant au programme «*Juntos*», à la suite des activités de sensibilisation réalisées dans le cadre du programme, commençaient à assumer des tâches domestiques, à s'occuper des enfants, et à partager les décisions du ménage avec les femmes (Holmes et Jones, 2013).

Enfin, certains TM favorisent l'accès des femmes à la justice, en particulier lorsque des conflits entre les sexes surviennent du fait que les femmes ont un majeur contrôle sur les ressources et deviennent économiquement plus indépendantes. C'est important parce que les violences sexistes peuvent survenir ou être exacerbées lorsque les femmes sont les bénéficiaires officielles des transferts monétaires. Il existe des exemples en Amérique latine où les TM ont à la fois sensibilisé les populations aux questions juridiques et créé des liens avec des services judiciaires par le biais de réunions de sensibilisation, de services complémentaires pour protéger les femmes contre les violences domestiques et sexuelles, et de réunions axées sur la lutte contre les violences familiales (Holmes et Jones, 2013).

### QUEL EST LE VERDICT?

Bien que les travaux de recherche concernant l'impact des TM sur l'autonomisation des femmes ne soient pas probants, certaines leçons et tendances sont apparues, en particulier concernant la nécessité de concevoir des TM qui tiennent mieux compte des problématiques hommes-femmes et de les mettre en lien avec d'autres interventions de protection sociale. À l'heure actuelle, nous pouvons conclure que les TM possèdent un potentiel important en faveur de l'autonomisation économique et sociale des femmes comme des hommes. L'accès à des liquidités peut favoriser une certaine autonomie des femmes en matière de décisions économiques, promouvoir leur inclusion sociale et financière, accroître leur capacité à créer de petites entreprises et améliorer leur statut professionnel. Cependant, nous pouvons également conclure que les TM ne sont pas nécessairement suffisants pour faire évoluer la position des femmes au sein du ménage ou améliorer leurs perspectives économiques.

Les résultats en matière d'autonomisation dépendent des objectifs des programmes (à savoir si ceux-ci visent explicitement l'autonomisation des femmes) et de leur conception (à savoir si les femmes sont les destinataires des transferts ou si le programme inclut

un volet de sensibilisation des conjoints sur les questions relatives à l'égalité des sexes), ainsi que de l'étendue du pouvoir décisionnel des femmes avant le lancement du programme. Le niveau d'éducation des femmes est un facteur essentiel de leur autonomisation, ainsi que la mesure dans laquelle le niveau d'éducation d'une femme correspond ou dépasse celui de son conjoint (Hidrobo et Fernald, 2012; de Braw *et al.*, 2014). Renforcer les compétences des femmes et faciliter leur accès aux ressources et à des emplois décents restent deux domaines qui requièrent une plus grande attention. En outre, il convient de poursuivre les TM sur une période de temps suffisante pour favoriser des effets durables sur l'autonomisation économique.

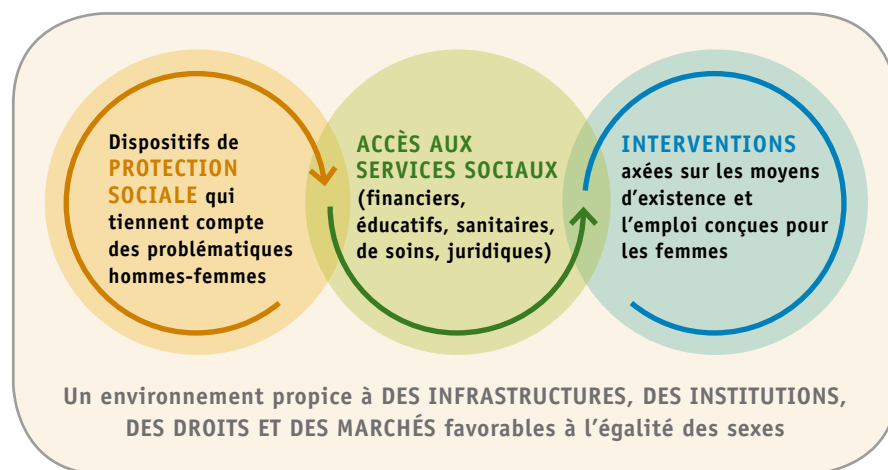
### Que faire pour augmenter les effets en matière d'autonomisation?

Selon un rapport récent, les programmes de protection sociale ont évolué vers la mise en place de systèmes de protection sociale mieux intégrés. Les pays s'efforcent de plus en plus de coordonner l'ensemble des programmes de protection sociale (TM inclus) avec les programmes axés sur les marchés de l'emploi et l'assurance sociale (Banque mondiale, 2014a). Dans ce contexte, le rôle productif des femmes doit être reconnu, en plus de leurs rôles de mères et de dispensatrices de soins (Holmes et Jones, 2013). Les bénéficiaires des TM doivent donc avoir accès

aux autres services sociaux et interventions de renforcement des moyens d'existence qui participeront et favoriseront leur sortie de la pauvreté. Par exemple, les TM peuvent favoriser l'inclusion financière des femmes à travers leur système de paiement (en ouvrant automatiquement des comptes bancaires individuels pour les bénéficiaires de sexe féminin, par exemple) et en mettant à la disposition des bénéficiaires des programmes d'éducation financière. Les TM peuvent également mettre les bénéficiaires en lien avec des services sociaux qui favorisent leur capacité d'insertion professionnelle et leur productivité agricole, tels que les programmes de renforcement

des compétences et les services de vulgarisation. Un environnement propice continuera de jouer un rôle fondamental dans l'autonomisation et la réduction de la pauvreté des femmes. Il est nécessaire d'adopter des politiques et des mesures juridiques ciblées pour veiller à ce que la croissance économique génère des possibilités d'emploi pour les hommes et les femmes et leur permette de créer des entreprises et d'accéder aux ressources dont ils ont besoin pour accroître leur productivité agricole. Vous trouverez ci-dessous un modèle de système intégré de protection sociale qui favorise l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes rurales.

### Système intégré de protection sociale qui favorise l'égalité entre les sexes et l'autonomisation économique des femmes rurales



Source: De la O Campos, 2015

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

**Veillez consulter:** [www.fao.org/social-protection/fr](http://www.fao.org/social-protection/fr) **ou écrire à:** [social-protection@fao.org](mailto:social-protection@fao.org)

La FAO et ses partenaires produisent actuellement des données concrètes sur les impacts de la protection sociale sur la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience et les utilisent afin de fournir aux gouvernements et autres acteurs du développement un appui en matière de politiques, de programmation et de renforcement des capacités connexes. Les pays concernés sont le Kirghizistan, le Liban, le Lesotho, le Malawi, le Rwanda, le Sénégal, la Zambie et le Zimbabwe.

